



Traité Békhorot

Michna 1 - Chapitre 6

על אלו מומין שוֹחֲטִין אֶת הַבְּכוֹר:
נִפְגְּמָה אֶזְנוֹ מִן הַסְּחוּס,
אֲבָל לֹא מִן הָעוֹר.
נִסְדָּקָה, אִף עַל פִּי שֶׁלֹּא חֲסָרָה.
נִקְבָּה מִלֹּא כִרְשִׁינָה,
אוֹ שִׁיבְשָׁה.
אִיזוֹ הִיא יִבְשָׁה?
כֹּל שֶׁתִּנְקֵב,
וְאִינָה מוֹצִיָּא טֶפֶת דָּם;
רַבִּי יוֹסִי בֶן מֵשֻׁלָּם אוֹמֵר:
יִבְשָׁה,
שֶׁתִּהְיֶה נִפְרָכֶת:

Pour ces défauts, on peut abattre l'[animal premier-né en dehors du Temple : Si l'oreille du premier-né]était endommagée[et manquait de cartilage [sé'hous], mais pas[si]la peau[était endommagée ; et de même, si l'oreille]était fendue, bien qu'elle ne manque pas ; [ou si l'oreille]était percée[d'un trou]de la taille d'une vesce amère,[qui est une sorte de légumineuse] ; ou[si c'était une oreille]desséchée. Qu'est-ce qu'une[oreille desséchée qui est considérée comme un défaut ? C'est]n'importe quelle[oreille]qui,[si]elle est percée, ne laisse pas couler une goutte de sang. Rabbi Yossé ben Mechoulam dit : Desséché[signifie que l'oreille est si sèche]qu'elle s'effondrera[si on la touche].



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions